André Dupleix

Jean Chrysostome

Un évêque social face à l'Empire

« Nous sommes toujours en dette vis-à-vis de l'Amour, nous lui sommes toujours redevables [1]. » Ces mots écrits depuis l'exil résument bien la philosophie personnelle de Jean Chrysostome, à la base de son action systématique en faveur des pauvres et de tous les défavorisés, à l'origine aussi de son impatience vive de réformateur, de son indépendance vis-à-vis du pouvoir et donc, indirectement, de sa disgrâce et de sa mort.

Nous pensons qu'une telle étude sur le contexte social et politique dans lequel Jean a exercé son ministère s'intègre tout à fait dans les présents mélanges. C'est, en effet, une autre façon d'honorer la liberté dont à toujours fait preuve l'évêque de Constantinople vis-à-vis de son environnement, liberté qui le rapproche sur bien des plans d'Origène dont il accueillit les partisans, au péril de sa réputation et de sa vie. Aux premiers mois de 402, en effet, peu de temps avant d'être traîné en procès, Jean accueillit dans sa maison épiscopale une cinquantaine de moines de Nitrie, origénistes, ayant à leur tête quatre frères surnommés les « longs frères », excommuniés et persécutés par Théophile pour hérésie. Cet

1. Epist. 22 PG 52, 624.

acte, bien dans la ligne du caractère de Jean, pèsera lourds dans l'opposition déjà suscitée à son encontre.

Jean Chrysostome est considéré, avec son contemporain Basile comme l'un des Pères qui a le plus œuvré pour le primat de la charité et de la justice sociale. Certes des questions restent posées : A-t-il, dans son intransigeance, mesuré toutes les conséquences de son attitude, en partie à l'origine des troubles qu'il semble n'avoir plus contrôlés [2] ? Ne fallait-il pas, face à un pouvoir impérial instable et fragile, à une cour intrigante, à un clergé divisé et à un peuple fébrile, un évêque plus conciliant et moins intempestif [3] qui sache temporiser tout en demeurant en même temps le spirituel intègre et le réformateur incorruptible qu'il était ?

Car il a effectivement remis en question en quatre ans la passivité, le laxisme et les inégalités criantes de la cité impériale et mondaine dont il était devenu l'évêque contre son gré. J.M. Leroux dit justement : « Chacun de ses thèmes familiers, pauvreté, communauté de biens, lutte contre l'esclavage, travail, est agressif. Car ses principes moraux mettent en cause les fondements mêmes de la société. C'est pourquoi la postérité a surtout été frappé par cet aspect révolutionnaire de sa pensée [4]. »

Pourtant son attitude ne fut dictée que par la responsabilité apostolique qui lui avait été confiée. Le prêtre qu'il était comprit rapidement qu'il ne pouvait être complice de la tiédeur ou de la démission et son ministère en tira les conséquences logiques. Qui le lui reprocherait ? Car c'est bien l'honneur de l'Église de compter des hommes comme Chrysostome qui n'ont pactisé avec aucune puissance d'ambition ou d'argent, mais ont agi au seul nom de l'Évangile et par fidélité à l'appel du Christ [5].

2. F. Van Ommeslaeghe, *Jean Chrysostome et le peuple de Constantinople*, An. Boll. 99, 1981, p. 329-349.
3. A. Moulard, *St Jean Chrysostome, sa vie son œuvre,* Paris 1949, p. 272. A. Puech, *St Jean Chrysostome*, Paris 1923, p. 135-136.
4. J.M. Leroux, *Jean Chrysostome*, E.U. Paris, 1968, vol. 9, p. 413.
5. A. Hamman, *Guide pratique des Pères de l'Église,* Bruges 1967, p. 231.